

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 12

Artikel: La maison Chavannes-Porta à Lausanne
Autor: Bridel, G.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MAISON CHAVANNES-PORTA A LAUSANNE

Notes sur les hôtes de cette maison aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Le gouvernement vaudois, d'accord avec le Grand Conseil, a décidé l'achat de la maison Chavannes-Porta, au bas de la rue de la Cité-Derrière, portant le n° 23 (autrefois n° 28). Cet immeuble se trouve au-dessus de l'avenue de Menthon dont elle est séparée par de petits jardins, et à droite du passage qui la sépare des anciens locaux du Chapitre, occupés maintenant par des ateliers, au nord de la cathédrale. Ce passage conduit au bas de la Cité-Derrière en longeant la maison en cause, qui doit faire place à un bâtiment administratif.

De multiples souvenirs se rattachent à cet immeuble à cause, surtout, des nombreuses personnes distinguées dans les sciences et dans les lettres qui l'ont habitée au cours des deux derniers siècles. M. G.-A. Bridel, dont chacun connaît la compétence dans tout ce qui touche au passé de Lausanne, a bien voulu nous donner à ce sujet les intéressantes notes qui suivent.

E. M.

En 1722 (plan Gignillat), la maison Chavannes-Porta est propriété des *trois frères PORTA, Daniel, David et Benjamin*, au midi elle est longée par une ruelle reliant la Cité-Derrière à la rue de Couvaloup.

Le fils de Daniel (receveur) se nommait *Marc-Antoine PORTA* (1725-1781), docteur en droit, avocat et juriscôn-

sulte. — Il était cousin germain d'un autre jurisconsulte, Samuel Porta, fils de David, 1716-1799, qu'on surnommait Trois doigts.

Pour reconnaître des services qu'il leur avait rendus comme rédacteur du Code de la Montagne de Diesse, Leurs Excellences de Berne firent nommer en 1764 Marc-Antoine Porta professeur honoraire et extraordinaire de droit coutumier à l'Académie, toutefois sans droit de suffrage dans les assemblées académiques. Hommes de mœurs licencieuses, on l'estimait peu digne de siéger dans un corps essentiellement ecclésiastique. Berne lui conféra ce droit contre le vœu de l'Académie, celle-ci protesta dans une lettre d'une remarquable fermeté, mais en vain. Le souverain exigea l'obéissance en termes impérieux qui blessèrent fort les professeurs, entre autres le docteur Tissot.

Voir *Vie de Tissot*, par Eynard, p. 202-205 et A. Gindroz, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, page 139.

Un fils de Samuel dit Trois doigts, l'avocat *Marc-Guillaume-Louis PORTA* (1749-1818) épousa la fille de Marc-Antoine, sa cousine issue de germaine. Leur fille Françoise-Madelaine, dite Fanny, épousa François Chavannes.

L'avocat Porta-Porta eut chez lui des pensionnaires étrangers, entre autres des Anglais et il s'est donné pas mal de bals et de soirées dans sa maison de la Cité.

Comme souvenirs de la période Porta, on peut encore voir l'armoire de cette famille au-dessus d'une cheminée au premier étage, ainsi que l'ouvrage de fer forgé surmontant la porte d'entrée du XVIII^e siècle où l'on distingue la petite « porte » du blason de cette famille.

Fanny Porta, née en 1779, épousa en 1801 *François CHAVANNES* (fils cadet du pasteur Emmanuel Chavannes) consacré ministre en 1801, il se mit en ménage dans la maison

de son beau-père — qui devint plus tard sa propriété — et qu'il occupa durant trente ans, jusqu'en 1831, date à laquelle il alla habiter la cure du Mont sur Lausanne.

A Lausanne, il fut adjoint à la Bibliothèque cantonale et suffragant temporaire à Lutry, secrétaire de l'Académie, sous-diacre, puis diacre de la paroisse de Lausanne.

La maison spacieuse qu'il occupait à la Cité-Derrière lui permit de recevoir chez lui un grand nombre de pensionnaires, étrangers et du pays. Ce genre d'industrie, qui commençait à se répandre à Lausanne, lui aidait à vivre et à élever la nombreuse famille qui ne tarda pas à l'entourer.

C'était un homme à l'ancienne mode, s'accômodant difficilement aux usages du jour, il fut, par exemple, l'un des derniers pasteurs du pays à échanger la culotte courte, les bas de soie et les souliers à boucle, contre le pantalon et les chaussures modernes.

François fut le père de *Frédéric CHAVANNES*, pasteur, théologien de mérite, auteur de fort beaux cantiques (1803-1893), l'auteur des charmants *Souvenirs de Collège* insérés dans la *Revue suisse* de 1841, qui font si bien revivre le Lausanne de 1811-1841.

Parmi les pensionnaires de M. F. Chavannes-Porta se trouvaient *Louis* et *Charles VULLIEMIN* (soit l'historien et son frère cadet), le premier a raconté dans ses *Souvenirs* (p. 44, 45, 57), les soirées littéraires et musicales qui réunissaient chez M. François Chavannes, violoniste consommé, ses pensionnaires aux demoiselles du pensionnat Mange, proche voisin. *Ferdinand CURCHOD* († en 1838 comme suffragant et agronome à Crissier) et son frère cadet, amis des Vulliemin et parents de M^{me} Necker-Curchod, vinrent aussi vivre chez M. Chavannes-Porta.

Louis Fabre, le futur pasteur de Lausanne, venait souvent

travailler avec ses amis et camarades. Tous ceux-là allaient devenir, en 1820, les fondateurs de la section vaudoise de la Société de Zofingue.

Vers 1834, soit peu après le départ de François Chavannes, vint s'installer dans la maison de la Cité-Derrière son cousin germain *Daniel-Alexandre CHAVANNES* (1765-1846). Il quittait la maison Grand à la Caroline qu'il avait occupée vingt-trois ans.

Parmi les nombreux membres de la famille Chavannes qui ont marqué dans les annales vaudoises comme pasteurs, professeurs, magistrats, artistes, écrivains, Daniel-Alexandre est l'un des plus en vue.

Homme de connaissances étendues et très variées. Consacré en 1790. Pasteur à Vevey de 1790-1806. Bon orateur, il fut appelé à prêcher dans l'église des Jésuites à Lucerne pendant le séjour que fit dans cette ville le gouvernement helvétique. — Prit une part active à la révolution de 1798 et fut l'ami de La Harpe, Carrard, Pidou. Membre de la Diète vaudoise, de l'Assemblée des notables, du Grand Conseil, secrétaire de celui-ci 1814-41. Municipal de Lausanne, quitta cette charge quand les spectacles du dimanche furent permis. — Membre des commissions des établissements de détention, — des hospices, — et du Conseil académique.

Grand amateur de zoologie (ornithologie surtout). Sa collection privée, achetée en 1832, fut le noyau du Musée cantonal, dont il fut le fondateur avec Lardy. — Professeur honoraire de zoologie. — Présida les réunions de la Société helvétique des sciences naturelles à Lausanne en 1818 et 1828.

Fondateur et rédacteur pendant trente-deux ans de la *Feuille du canton de Vaud*, périodique créé en 1812 et qui contenait en germe le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, le *Journal de la Société d'agriculture de la Suisse*

romande et le *Bulletin des séances du Grand Conseil*. — Il est mort dans cette maison le 29 octobre 1846.

La maison passa à sa fille aînée *Cornélie* (1794-1874), femme distinguée et dévouée au bien public. Avait fondé en 1816 chez elle une école enfantine gratuite qui s'est continuée jusqu'à sa mort. Elle fut de 1837-1847 la première directrice de l'École normale des élèves régentes.

Sa sœur cadette *Herminie* (1798-1853) douée des talents les plus variés, écrivain fécond et habile dessinatrice a laissé de nombreux ouvrages biographiques et religieux et de charmants dessins de Lausanne.

Des cultes de l'Église libre de Lausanne se tinrent dans l'appartement des demoiselles Chavannes de 1846 à 1862.

Ensuite du décès du pasteur Sylvius Chavannes et du peintre Alfred Chavannes, l'immeuble était devenu la propriété de leur sœur M^{lle} Joséphine Chavannes, fille du pasteur et poète Félix Chavannes (fils de Daniel-Alexandre). C'est M^{lle} J. Chavannes qui vendit en 1903 l'immeuble à la société d'étudiants de Belles-Lettres qui avait eu l'idée d'en faire son home et son local. Mais elle y renonce et passe promesse de vente avec l'État de Vaud en 1914.

Novembre 1915.

G.-A. BRIDEL.

LE VIEUX LAUSANNE

L'Association du Vieux-Lausanne s'est réunie à l'Hôtel de Ville, dans la salle restaurée du conseil communal. Le président, M. le syndic D^r Paul Maillefer, l'a ouverte par un discours dont voici la teneur :